

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AUGUSTINS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 8 RUE VICTOR LEYDET		13100 AIX-EN-PROVENCE				
Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 51249228100013		Néant ☐				
		Exercice N, clos le, 31122023				
		N-1 31122022				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	150 000	150 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	56 130	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	34 108	31 064
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	242 376	189 725
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	15	15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	11 000	11 000
TOTAL (II)		BJ	BK	493 629	276 919	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	13 965	12 934
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	397 802	474 556
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	63 629	19 164
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 747	1 790
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	477 143	508 445
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	970 772	276 919
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 000	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Handwritten signatures]

Désignation de l'entreprise		SARL 8 AUGUSTINS		Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	196 113	161 560			
	Report à nouveau	DH	248 270	248 270			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 201	34 553			
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL	493 584	455 383			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	109 768	154 451			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	10 536				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 120	28 466			
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 762	89 971			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA	84	84			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)	EC	200 270	272 971				
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED					
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	693 853	728 353				
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C					
		1D					
		1E					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	135 943	163 619			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	417	388				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

8 AUGUSTINS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000,00 Euros
Siège Social : 8 Rue Victor Leydet
13100 AIX EN PROVENCE
512 492 281 R.C.S AIX EN PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui lui a été soumise par le gérant.

En conséquence, la collectivité des associés décide d'affecter ce résultat qui se solde par un bénéfice d'un montant de 38.201 euros comme suit :

- **Distribution de dividendes aux associés :.....60.000 EUROS ;**

Après paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 17,2 % et du prélèvement fiscal de 12,8 % instauré par la Loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017, le dividende par part sociale à verser aux 3 associés personne morale serait de600 EUROS ;

La mise en paiement des dividendes se fera avant le 30/09/2024

- **Au compte «Autres réserves » :.....38.201 EUROS ;**
- **Solde du compte « Autres réserves » au 31/12/2023 :..... 196.113 EUROS ;**

Après imputation de cette somme et distribution de dividendes, le compte « Autres réserves » présenterait le solde créditeur suivant :

- **Solde du compte « Autres réserves » :.....174.314 EUROS ;**

Après avoir été informé conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts qu'aucun dividende ni revenu distribué, éligible à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ou non éligible à cette réfaction, n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices, la collectivité des associés prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

